

ATELIER DE RÉFLEXIONS #7

UNE ÉCONOMIE ARTISTIQUE PLURIELLE

LE 8 JUIN 2010 , À MAINS-D'OEUVRE - SAINT-OUEN

Lyon. Philippe Henry, Maître de conférence au Département d'Études Théâtrales de l'Université Paris 8 – Saint-Denis, a apporté son éclairage quant à la viabilité économique de ces aventures artistiques.



© Sur les traces des bâtisseurs - Le hublot - Nice - 2010

Les débats ont réuni :

Éric Chevance (TNT ; Bordeaux), Jean-Jacques Masot-Urpi (membre de la compagnie de Théâtre de l'Opprimé NAJE et secrétaire de l'association du 104 occupé), Dominique Chrétien (Au bout du plongeur-Rennes), Philippe Henry (Paris), Frédéric Alemany (L'Entrepont / Le Hublot-Nice), Yann Lorteau (stagiaire Notre Atelier Commun-Marseille), Marion Grange (Ramdam-Sainte-Foy-lès-Lyon), Claude Renard (Marseille), Quentin Dulieu (ARTfactories/Autre(s)pARTs) et Hélène Schawlm (stagiaire ARTfactories/Autre(s)pARTs).

► RÉSUMÉ

Cette rencontre a permis d'explorer les conditions de viabilité économique des espaces-projets relevant des « Nouveaux Territoires de l'Art ». Le modèle français du financement de la culture uniquement par l'argent public est en crise. Ces démarches ne sont pas rentables et pourtant elles produisent de la valeur. Elles s'inscrivent dans des filières économiques qui privilégient l'intérêt général plutôt que la rentabilité ? Quelles sont les spécificités de cette économie culturelle ? Comment mobiliser et répartir les ressources matérielles et immatérielles nécessaires à ces projets ?

► CONTEXTE

L'atelier de réflexion s'est déroulé le 8 juin 2010 dans les locaux de [Mains d'Œuvres](#) à Saint-Ouen. Les propos furent nourris par l'exemple des projets de l'[Entre-Pont](#) à Nice, Au bout du plongeur à Rennes et Ramdam à Sainte-Foy-lès-

► SYNTHÈSE COURTE

L'enjeu de ces rencontres, organisées par [ARTfactories/Autre\(s\)pARTs](#), consiste à produire une pensée agissante. La réflexion se développe donc à partir d'exemples concrets. Les échanges sont ainsi directement rattachés à une opérationnalité. Le discours produit, connecté au réel, a alors toutes les chances d'être efficient. Ainsi, l'atelier qui s'est déroulé le 8 juin 2010, dans les locaux de Mains d'œuvres, a abordé la question essentielle de l'économie artistique et culturelle en s'appuyant sur le projet porté par l'Entre-Pont à Nice (06). Cette démarche illustre parfaitement la nécessaire évolution d'un secteur qui ne peut ignorer les mutations profondes de nos sociétés contemporaines. Nous sommes, ici, face à une fédération d'associations qui, en quelques années, va passer du statut de squatteurs à celui de propriétaires de leur outil de production.

Ce collectif est actuellement implanté au sein d'anciens entrepôts : les ateliers SPADA. Cet

espace racheté par la Ville de Nice devait, à terme, acquérir une véritable vocation culturelle. Mais le devenir du lieu est à ce jour aussi flou que la politique culturelle de la municipalité niçoise. Cette dernière n'arrive visiblement pas à prendre en compte les attentes de la population en terme d'équipements et de pratiques artistiques. Le besoin existe pourtant. Mais comment y répondre ? Une société d'associations est en cours de constitution avec, à la clé, l'achat d'un local industriel qu'il conviendra ensuite de transformer en un projet culturel d'intérêt général, mais économiquement viable.



N'étant pas l'émanation d'une volonté politique, cette initiative ne peut pas (et ne veut pas) dépendre uniquement de financements publics. Ce projet entend également générer des ressources marchandes et s'appuyer sur des formes d'économie dites solidaires, dans la mesure où il est très probable que les seules ressources publiques et marchandes ne suffiront pas à l'équilibre financier du lieu. La politique culturelle de l'État est de plus en plus obnubilée par des obligations de résultat, de rentabilité et de performance économique. Et parallèlement, la réforme des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle laisse craindre une diminution sensible des financements locaux de la culture. Quant au marché, il envisage la relation entre l'offre et la demande uniquement sur la base d'une maximisation du profit. Or, la finalité des projets artistique n'est pas la rentabilité, mais leur capacité à alimenter l'imaginaire collectif. Le commerce sensible génère des échanges qui ne sont pas directement quantifiables et

monnayables. Il représente pourtant une valeur et il est mis en œuvre dans le cadre de processus de fabrication, certes complexes mais logiques et cohérents. Ce sont tous les tenants et les aboutissants de ce type de filière qu'il convient d'identifier et de valoriser. Dans cette économie créative, il ne s'agit pas uniquement de produire et de diffuser en procédant par l'appariement artificiel d'une offre et d'une demande. La production exige, en amont, un travail constant de recherche et de développement. Or, à ce jour, l'expérimentation artistique est jugée comme accessoire dans un champ d'activité qui repose pourtant sur des principes de création et d'innovation ! Quant à la distribution, elle ne sera efficace que s'il y a prescription, puis visibilité et enfin appropriation par la population. Le lien qui va s'instaurer avec l'entreprise créative s'inscrira d'ailleurs dans un réseau beaucoup plus vaste de sociabilité. Il débouchera sur de multiples usages plus ou moins monnayables.

Cette économie créative ne peut être que plurielle. L'articulation d'une triple logique marchande, redistributive et de réciprocité répond au désir de construire une véritable démocratie culturelle. La relation n'est plus verticale et hiérarchisée, mais horizontale et partagée. Elle intègre sur un même pied d'égalité l'ensemble des échanges sensibles qui traversent la société. Une richesse que l'idéologie néo-libérale veut annexer à des seules fins de profits.

Frédéric Kahn

*Rédaction / Textes rédigés à partir des propos
tenus à Saint-Ouen le 8 juin 2010 lors de l'atelier
« Une économie artistique plurielle »*

Quentin Dulieu (Af/Ap)

Coordination des Ateliers de réflexions

► SYNTHÈSE LONGUE



© Sur les traces des bâtisseurs - Le hublot - Nice - 2010

Du squat à la propriété

Les débats devaient initialement se focaliser sur l'exemple du [Centquatre](#) à Paris et interroger l'action initiée par la revue [Mouvement](#) pour dénoncer l'échec d'un modèle « politique » censé faire coexister les logiques du marché et du service public¹. Mais finalement, la réflexion s'est portée sur d'autres projets, notamment celui développé par le collectif L'Entre-Pont, à Nice. Ce lieu de création et de résidence consacré aux arts du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, arts de la rue) répond à un manque criant. Mais, il n'est pas pour autant désiré par la municipalité. Initié et géré par trois structures de création : [Le Grain de Sable](#) (compagnie théâtre), [Divine Quincaillerie](#) (compagnie arts de la rue) et Diva production (spectacle vivant et multimédia), cette aventure est le fruit d'une démarche volontariste visant à imposer un projet de développement culturel dans une ville qui n'en veut pas. Le mouvement prend sa source à la fin des années 90. Parce que complètement ignorés par la politique culturelle de la municipalité niçoise, un collectif regroupant des artistes issus de toutes les disciplines, mais aussi des acteurs sociaux et des militants, décident de squatter un bâtiment de l'ancienne caserne militaire de St Jean d'Angely. « Une occupation très organisée, collective, mais non hiérarchisée se souvient Frédéric Alemany. Nous avons mis en place un fonctionnement démocratique qui était lourd à porter, mais cohérent ».

Localement, le projet se retrouve en conflit avec la municipalité. Mais, la politique impulsée par Michel Duffour, Secrétariat d'État à la décentralisation en direction des Nouveaux Territoires de l'Art, offre une légitimité nationale à cette aventure. L'initiative initialement construite sur une « posture radicale » et dans une volonté de totale indépendance vis-à-vis des institutions, va alors être amenée à évoluer. « Le collectif s'est scindé en deux se souvient Frédéric Alemany. Certains ont poursuivi dans la voie de la radicalité ; d'autres ont décidé de négocier, notamment avec la Ville de Nice pour se déplacer vers un autre lieu ». Alors que les premiers se font expulser manu militari, les seconds finiront pas signer une convention avec la Ville. Une deuxième étape commence alors.



© Sur les traces des bâtisseurs - Le hublot - Nice - 2010

Depuis 2004, l'Entre-Pont est implanté dans une partie des anciens locaux de la société de BTP Spada, devenus hangars municipaux. Les trois associations accueillent en résidence de création plus de quarante projets par an. Mais, leur situation est très précaire. Le bâtiment reste destiné à un usage strictement professionnel, ce qui exclut pour l'instant l'accueil du public. Et, de toute façon, le devenir du site semble bien compromis puisque la municipalité travaille sur un autre projet d'envergure dans les anciens abattoirs frigorifiques de la ville de Nice. Sophie Duez, actrice et ex-élue d'opposition a été missionnée pour transformer ces entrepôts en « un organisme qui permette de travailler sur les nouveaux accès à la culture, en réunissant la science, la pensée, la danse, le théâtre, la musique »². Malheureusement, ce « Chantier

109 » ne semble pas vraiment se construire en concertation avec les acteurs locaux. « Nous ne sommes absolument pas associés à la réflexion », affirme Frédéric Alemany. Alors, plutôt que de rester attentistes, les opérateurs culturels, une fois de plus, prennent leur destin en main.

« Sur les traces des bâtisseurs »

Comme souvent, tout part d'une démarche artistique. Quand le collectif l'Entre-Pont décide de construire un projet protéiforme et pluridisciplinaire sur la mémoire de la halle Spada, il ne se contente pas de transfigurer poétiquement l'un des derniers vestiges du patrimoine industriel niçois. Frédéric Alemany et ses complices mettent également à jour tout un mode d'organisation entrepreneurial. Un dialogue sensible s'instaure entre les anciens et les nouveaux « bâtisseurs » de cette friche. De nombreux parallèles existent. Dans un cas comme dans l'autre, les principaux acteurs sont souvent dépossédés des moyens de production. « D'où l'idée de devenir propriétaire de notre outil de travail sans attendre que la ville assume son rôle ». Une société regroupant des associations est en cours de constitution. Elle va ensuite chercher à acquérir un local industriel. Une banque (la BFCC) et une coopérative de finances solidaires ([la NEF](#)) ont déjà validé le projet et sont prêts à cofinancer l'opération. Chaque association apportera annuellement en capital ce qu'elle payerait comme loyer. Elle se constituera ainsi son patrimoine. Quant au Conseil Régional, il semble lui aussi décidé à soutenir cette initiative.

Nous sommes donc bien face à un montage financier qui articule l'économie de marché, les financements publics et l'économie sociale et solidaire. Car l'enjeu n'est pas de privatiser un espace, mais de rester au service de l'intérêt général. « Ce patrimoine et ce travail doivent rester publics ».

La structuration administrative la mieux adaptée semble être la [SCIC](#) (société coopérative d'intérêt collectif) puisque ce modèle d'entreprise responsabilise et implique les différents partenaires : les utilisateurs, les financeurs publics

et privés et même les usagers. « Et auprès des banques, une SCIC est plus crédible qu'une association », ajoute Frédéric Alemany.



Le projet d'exploitation sera défini par les acteurs eux mêmes, et pour veiller à son unité, un directeur sera recruté. « Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la tradition coopérative du XIXe siècle, remarque alors Philippe Henry. Ici la propriété n'est ni privée, ni publique, elle est socialisée ». Ce qui bien évidemment implique d'autres formes de répartition de la valeur et des bénéfices produits.

Un modèle économique à inventer

Le lieu aura une vocation pluridisciplinaire. Mais, ces associations ont déjà l'habitude de travailler ensemble. Les réseaux existent, il faut désormais les harmoniser. « Chaque structure a développé son modèle économique et atteint son seuil de stabilité, reprend Frédéric Alemany. Une partie des activités restera propre à chacun, mais des espaces, notamment ceux ouverts aux publics, seront mutualisés. Une plus grande articulation entre la production de biens et services et la diffusion de ces contenus devrait permettre de toucher une population plus large et engendrer de nouvelles ressources économiques ». Ce projet s'ouvrira également à d'autres utilisateurs par le biais de la location d'espace à des associations qui ont des besoins ponctuels de locaux d'activité, notamment de salles de répétition. Outre les subventions publiques, les pistes de financements envisagées restent donc assez classiques: la billetterie, la location des espaces et la commercialisation de certains services.

Cette approche est-elle trop réductrice et encore calquée sur des modèles économiques désormais obsolètes ? Pour Philippe Henry, nous n'avons pas encore pris l'entière mesure de la spécificité de la filière culturelle. Cette dernière relève de ce qu'il est convenu d'appeler « l'économie créative ». Elle met en jeu des fonctions et processus à la fois concrets et symboliques. Cette économie n'obéit donc pas uniquement à des principes de production et de diffusion. La création artistique nécessite, en amont, une capacité de conception et d'expérimentation. A la fabrication doivent être impérativement associées des démarches préalables de recherche et de développement. De même la distribution dans un milieu où l'offre est surabondante ne peut être envisagée sans une réflexion sur la visibilité. Quels sont les instances prescriptives ? Quelles ressources connexes mobiliser, puis proposer aux publics ? Enfin, le circuit s'achève sur une nécessaire appropriation par la population. Le consommateur n'est plus passif, il interagit et participe ainsi à la transformation continue du service ou du bien produit.

La notion de co-construction apparaît donc centrale. Un lien d'appartenance partagé doit s'instaurer. Ce déplacement concerne la conception même des actions ou objets proposés. Il amène, par exemple, à une plus grande porosité entre pratiques amateurs et professionnelles et une plus grande prise en compte des enjeux de formation, d'enseignement et de transmission. Des activités qui sont d'ailleurs génératrices de ressources économiques.

Une économie plurielle pour des pratiques diversifiées

On assiste bien à un changement de paradigme. A l'approche verticale et hiérarchisée de la démocratisation culturelle se substitue des principes beaucoup plus horizontaux et égalitaires de démocratie artistique. Il est question, ici, de « rendre le public acteur ». Ce dernier n'est plus seulement consommateur, il s'inscrit dans le projet de l'entreprise et devient membre de son réseau social. En effet, la structure, par son histoire et son inscription dans la Cité, est

porteuse de ressources potentielles qu'elle mobilise et met à la disposition de son public. Elle est à l'initiative d'échanges informels, de mises en relation qui participent d'une économie de la réciprocité et qui renforcent sa notoriété et sa crédibilité. « Nous sommes prisonniers d'un mode de fonctionnement devenu inopérant, insiste alors [Éric Chevance](#), directeur du [TNT-Manufacture de chaussures](#), à Bordeaux. Notre économie s'est construite essentiellement sur la redistribution. Qu'elle soit publique : les subventions. Ou civile : le système de l'intermittence. Nous subissons le contre coup de cette politique qui est désormais à bout de souffle. Nous n'avons pas appris à développer d'autres ressources. Or nos activités participent aussi de l'économie marchande et de l'économie de réciprocité. Nous devons impérativement trouver des modes de fonctionnements qui articulent ces trois piliers de l'économie ».



© Ferme du bonheur - Nanterre - 2010

Cette quasi révolution des pratiques n'est pas aisée à mettre en œuvre. Car, comme le rappelle Jean-Jacques Masot-Urpi, membre de la compagnie de [Théâtre de l'Opprimé NAJE](#) et secrétaire de l'association du 104 occupé : « Notre archéologie de pensée nous oblige à reproduire les modèles obsolètes hérités du taylorisme ». Le défi consiste donc à réactiver la mémoire du projet coopératif, de ses solidarités et de sa culture, mais en développant d'autres modes d'organisation et de répartition du travail.

Le prototype artistique

Dans la plupart des secteurs d'activité, entre 4 et 10% des ressources sont généralement allouées à la recherche et au développement. Or, comme

le rappelle Philippe Henry, dans le champ artistique, qui, par définition, est un domaine d'innovation, cette fonction de prospective est trop isolée. « On se focalise sur le binôme production/diffusion, en occultant les autres éléments, qui en amont et en aval, peuvent participer à rendre cette activité économiquement viable ».



© Au bout du plongeur - Domaine de Tizé / Métropole de Rennes - 2010

Dominique Chrétien, lui, est convaincu de l'importance de l'expérimentation. N'ayant pas pu pleinement développer cette dimension dans des lieux conventionnels, il a décidé avec huit autres personnes (artistes, metteurs en scène, programmatrice de films, psychologue, commissaire d'expositions) d'ouvrir une plateforme, [Au bout du plongeur](#), entièrement dédiée à la recherche et à l'exploration artistique.

Implanté sur le Domaine de Tizé (au cœur de la métropole de Rennes), un site magnifique au bord de la Vilaine, Au Bout du plongeur ouvre ses portes à des publics très différents (promeneurs, visiteurs, voisins, spectateurs...) pour qu'ils découvrent ces expériences, voire y participent. Cette aventure s'écrit notamment à travers des Cahiers. Chaque membre fondateur a ainsi transcrit sa vision du projet collectif. Il a ouvert un espace de réflexion sensible que différents « chercheurs » peuvent à leur tour s'approprier et prolonger. L'expérimentation concerne donc tout autant la production de nouvelles formes de gestes artistiques que les liens que ces actes et pensées instaurent avec la société.

Mais, ce projet, qui construit pourtant des relations durables avec les publics, est forcément très peu rentable. Et ce, même si Au bout du plongeur développe également une économie de réciprocité. « L'association compte deux cents adhérents et un conseil d'administration très dynamique. Nous avons développé beaucoup de liens avec d'autres associations locales ». Mais comment capitaliser cette richesse ? « Notre budget de fonctionnement est de 100 000 euros par an, dont près de 90% proviennent de subventions ». Le désengagement annoncé de l'État hypothèque fortement l'avenir de cette aventure. L'association doit alors explorer d'autres pistes. Un club de réflexion sur le mécénat a même été ouvert. Reste à convaincre les entreprises de soutenir une démarche qui s'adresse non pas aux masses, mais à l'intelligence et à la sensibilité des individus. Le risque d'implosion est bien réel. La cause ? « Une inadéquation croissante entre l'ambition du projet et les moyens financiers dont nous disposons ». Car une telle initiative s'inscrit dans le temps et, dans nos sociétés productivistes, cette denrée est devenue un luxe hors de prix.

[Ramdam](#), outil de travail artistique créé par Maguy Marin à Sainte-Foy-lès-Lyon est confronté aux mêmes difficultés économiques. « Ce lieu existe depuis 13 ans, explique Marion Grange, la coordinatrice du projet. Et nous sommes parfaitement conscients que nous ne pouvons pas continuer sur le même modèle économique. Comment rendre notre démarche plus visible et économiquement plus viable ? ».



© Ramdam - Sainte-Foy-lès-Lyon - 2010

Il apparaît urgent de réinscrire toutes ces aventures comme des maillons essentiels des filières de l'économie culturelle. Ces « prototypes », irriguent toute la chaîne de la production artistique. Ils sont le terrain d'expérimentation pour de nouvelles formes de fabrication, mais aussi de socialisation de l'art. Ils devraient donc bénéficier d'une bien plus importante redistribution de la richesse produite par l'économie créative. Autrement dit par Philippe Henry : « les risques comme les bénéfiques devraient être mieux et plus mutualisés ».

Revaloriser le commerce de l'imaginaire

Il en va bien évidemment de même pour toutes les expériences qui apportent une réelle valeur ajoutée dans l'appréhension de notre environnement. Ainsi [NAC](#) (Notre atelier Commun), association créé par Patrick Bouchain à Marseille, développe des projets qui questionnent la dimension sociale, culturelle et environnementale de l'acte de construire. NAC mène notamment des recherches, des études et des actions sur les délaissés urbains, l'auto-construction ou le réemploi de matériau. Or, malgré le fait que ces travaux intéressent de nombreuses collectivités territoriales, l'association a du mettre fin, pour des raisons économiques, au contrat de son unique salariée.

Il convient de revaloriser toutes ces activités structurantes et relevant du commerce de l'imaginaire et de la pensée. Cependant, le contexte est pour le moins inquiétant. L'idéologie matérialiste domine. « Les coûts de nos projets ne cessent de croître, constate Éric Chevance. Le marché est particulièrement tendu. Il est difficile de faire circuler les œuvres et de les commercialiser ». La création artistique s'inscrit bien dans un fonctionnement économique global. Or, ce dernier est complètement dérégulé. Le combat doit être mené à la fois au niveau micro, méso et macro économique. Dans notre environnement immédiat, mais aussi sur des échelles intermédiaires et plus largement encore, au sein des grandes instances de représentations et de décisions de la société.



© Les Pas perdus - Maison au courant 1 - Bruay-la-Buissière - 2010

Philippe Henry insiste sur la dimension invisible de l'économie culturelle, sur la circulation de biens symboliques qui peuvent renforcer les liens et les réseaux sociaux. La multiplication des usages et des usagers de ces réseaux prouve qu'ils sont efficaces. Il faut ensuite déclencher chez l'utilisateur un « consentement à payer pour cet usage ». La valorisation de cette économie créative repose bien sur une triple logique : marchande, redistributive et de réciprocité. Une économie plurielle, participative et intégrant la capacité créatrice de chacun. A l'inverse de la pensée capitaliste qui a pour seul horizon de transformer l'activité humaine en marchandise et celle-ci en profits financiers.

Frédéric Kahn

Rédaction / Textes rédigés à partir des propos tenus à Saint-Ouen le 8 juin 2010 lors de l'atelier « Une économie artistique plurielle »

Quentin Dulieu (Af/Ap)

Coordination des Ateliers de réflexions

¹) Le blog du 104 occupé : <http://le104occupe.wordpress.com>

²) Sophie Duez in 20 Minutes du 3 mai 2010. <http://www.20minutes.fr/article/401850/Nice-JE-NE-VEUX-PAS-FAIRE-UN-NICE-ETOILE-DE-L-ART.php>

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

- COLIN Bruno et GAUTIER Arthur (dir.). *Pour une autre économie de l'art et de la culture*. Ed. Erès. 2008. 176p.
- FERRATON Cyrille. *Associations et coopératives. Une autre histoire économique*. Ed. Erès, 2007. 240p.
- FLORIDA Richard. *The Rise of the creative class*. Ed. Basic Books ; 2002. Réédition 2004. 434p.
- GARDIN Laurent. *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat*. Ed. Erès. 2006. 192p.
- HENRY Philippe. *Spectacle vivant et culture d'aujourd'hui*. Grenoble. Ed. PUG. Collection : Art culture publics. 2009. 199p.
- HENRY Philippe, *Entre concurrence et coopération. Les compagnies professionnelles de théâtre en France, Théâtre / Public n° 183 ; p. 84-99*. 2006-4.
- HENRY Philippe. *Des malentendus productifs. Spectacle vivant et contexte économique. Théâtre / Public n° 179. pp. 97 – 110*. 2005-4.
- KAHN Frédéric et LEXTRAIT Fabrice. *Nouveaux Territoires de l'Art*. Paris. Sujet/Objet. 2006. 296 p.
- Ouvrage collectif. *Les Fabriques, lieux imprévus*. Editions de l'Imprimeur. Besançon. 2001. 288p.
- Ouvrage collectif. *Economie créative, une introduction*. Dirigé par l'Institut des deux rives. Bordeaux. Mollat. 159p.

REVUES / RAPPORTS :

L'Observatoire, la revue des politiques culturelles. n°36. Dossier : *La ville créative : concept marketing ou utopie mobilisatrice*. Sous la direction de Lisa Pignot et Jean-Pierre Saez.

RESSOURCES INTERNET AU 15

SEPTEMBRE 2010 :

CNUSED. *Rapport sur l'économie créative*. 2008. 26p. Format PDF. Disponible sur internet : www.unctad.org/fr/docs/ditc20082ceroverview_fr.pdf (consulté le 11.06.2010)